

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## RAPPORT DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

18 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 18 février à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 17 janvier par Marc GIROUD, président.

**PRÉSENTS :** René DESMOTTES (Arronville); Isabelle MEZIERES, Abel LEMBA DIYANGI, Martine ROVIRA, Sylvie JACQUEMIN, Christophe MEZIERES, Jean-Pierre BEQUET, Jean-Pierre OBERTI (Auvers-sur-Oise); Daniel DESFOUX, Frédéric ANDRIAMARO (Butry-sur-Oise); Gérard LEROUX, Matthieu LAURENT (Ennery); Jean-Pierre STALMACH (Épiais-Rhus); Stephan LAZAROFF (Frouville); Patrick LECOMTE (Hérouville-en-Vexin); Christian DUMET (Labbeville); Marion WALTER (Livilliers); Chantal DESHONS, Christophe BUATOIS, (Nesles-la-Vallée); Marc GIROUD

(Vallangoujard); Bruno HUISMAN, Anne SAGLIER (Valmondois).

**ABSENTS :** Florence DUFOUR (pouvoir à Christophe MEZIERES), Eric COLIN (pouvoir à Sylvie JACQUEMIN), Gabrielle GIRAUX (pouvoir à Isabelle MEZIERES), Florent BEAULIEU (pouvoir à Martine ROVIRA), Nathalie HEBEL-PINON, Annie POU CET (pouvoir à Marc GIROUD), Marie-Agnès PITOIS (pouvoir à Gérard LEROUX).

**COMMUNSE NON REPRÉSENTÉES :** Hédouville et Ménouville

Effectif du Conseil communautaire : 32  
Présents : 22  
Votants : 28

**Rapport du débat d'orientation budgétaire**

Le Président rappelle la décision du Conseil des Maires de proposer au Conseil de voter le budget communautaire avant les élections, en se limitant aux dépenses courantes et aux orientations précédemment arrêtées. Il invite Matthieu LAURENT, Président de la commission des finances, à présenter les orientations budgétaires telles qu'elles ont été examinées en Conseil des Maires le 4 février et en Commission des finances le 11 février 2020.

Matthieu LAURENT précise que les données présentées sont fondées sur des chiffres qu'il convient de considérer comme non encore définitifs, car non validés par le Trésorier. Mais l'écart, s'il doit y en avoir un, devrait être minime.

Il présente les résultats de l'exercice 2019, puis ce que pourrait être le budget 2020, et enfin quelques commentaires.

**BUDGET PRINCIPAL**  
**FONCTIONNEMENT****Résultat fonctionnement 2019 :**

|            |              |
|------------|--------------|
| Recettes : | 9 079 391,17 |
| Dépenses : | 8 361 455,72 |
| Résultat : | 717 935,45   |

**Affectation :**

|                |            |
|----------------|------------|
| Investissement | 400 154,47 |
| Fonctionnement | 317 780,98 |

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| <b><u>Budget 2020</u> proposé :</b> | 9 092 585,26 |
| Pour mémoire en 2019 :              | 8 871 403,15 |

**INVESTISSEMENTS****Résultat investissement 2019 :**

|   |              |
|---|--------------|
| Dépenses :  | 1 392 676,34 |
| Recettes :  | 992 521,87   |
| Déficit   | 400 154,47   |
| couvert par l'affectation du résultat en fonctionnement |              |

**Budget 2020 :**

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Dépenses :         | 2 295 096,69 |
| + Reste à réaliser | 650 799,88   |
| soit               | 2 945 896,57 |
| Recettes :         | 2 480 177,04 |
| + Reste à réaliser | 465 719,53   |
| soit               | 2 945 896,57 |

**BUDGET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE****FONCTIONNEMENT****Résultat fonctionnement 2019 :**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Dépenses :                     | 57 752,46 |
| Recettes :                     | 70 153,10 |
| Excédent :                     | 12 400,64 |
| affecté au fonctionnement 2020 |           |

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| <b><u>Budget 2020</u> proposé :</b> | 62 400,64 |
|-------------------------------------|-----------|

**INVESTISSEMENTS****Résultat investissement 2019 :**

|            |            |
|------------|------------|
| Dépenses : | 130 276,94 |
| Recettes : | 787 812,73 |

**Budget 2020 :**

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Dépenses :         | 1 648 509,16 |
| + Reste à réaliser | 1 025 000,00 |
| soit               | 2 673 509,16 |
| Recettes :         | 2 183 760,16 |
| + Reste à réaliser | 489 749,00   |
| soit               | 2 673 509,16 |

**BUDGET OFFICE DE TOURISME****FONCTIONNEMENT****Résultat fonctionnement 2019 :**

|            |            |
|------------|------------|
| Dépenses : | 252 108,72 |
| Recettes : | 296 937,60 |
| Excédent   | 44 828,88  |

(contre 66 178,84 l'an dernier)

(Rappel « dette » de 115 048,18 envers le budget principal)

**Affectation :**

|                |           |
|----------------|-----------|
| Investissement | 21 000,00 |
| Fonctionnement | 23 888,88 |

|  |            |
|--|------------|
| <b><u>Budget fonctionnement 2020</u> proposé</b> | 252 852,00 |
|--|------------|

**INVESTISSEMENTS****Résultat investissement 2019 :**

|            |          |
|------------|----------|
| Dépenses : | 2 402,24 |
| Recettes : | 2 402,24 |

|  |           |
|--|-----------|
| <b><u>Budget investissement 2020</u> proposé</b> | 50 000,00 |
|--|-----------|

## COMMENTAIRES

Le budget de fonctionnement est, en dépenses, un budget dans la stricte continuité du précédent et des décisions antérieures :

- La part communale du FPIC reste prise en charge par la Communauté.
- Les charges courantes sont les mêmes, compte tenu de leur évolution habituelle.
- Seule la partie « droits des sols », en complète restructuration, comporte quelques charges complémentaires (évaluées avec une grande marge de prudence).

Les taux de fiscalité de la CCSI sont inchangés

Au niveau de l'investissement, les projets restent :

- La vidéosurveillance,
- La fibre optique,
- Le centre de loisirs de Labbeville
- Ainsi que l'achat d'un logiciel pour le droit des sols (qui s'imposait en toutes circonstances, en rapport avec le déploiement de la fibre optique, et sans lien direct avec la réorganisation en cours).

Pour le budget du développement économique :

- En fonctionnement, les honoraires des conseils représentent la seule dépense.
- En investissement, on retrouve les programmes déjà engagés mais non encore réalisés : construction du lot 7 et début du bâtiment de coworking.

Pour l'office du Tourisme,

- Le fonctionnement grignote petit à petit la somme de 115 000 € qui avait été initialement avancée par le Budget général (et qui constitue une « dette » devant être remboursée).
- Le solde sert en 2020 à financer la première tranche d'un gros investissement informatique.

Attribution de Compensation (AC)

- La Trésorerie nous rappelle que le reversement de l'attribution de compensation aux communes devait être exactement celui inscrit dans la CLECT.
- Pour les variations de la musique, il faut donc faire l'AC normale et ensuite faire les titres et mandats nécessaires pour corriger, en fonction des variations décidées. Des écritures de corrections sont donc en cours (sur 2019).

Ordures ménagères (TEOM) :

- Comme précédemment et pour les mêmes raisons (excédent de recettes), le budget enregistre la poursuite de la baisse progressive (-5%/an) de la TEOM d'Auvers-sur-Oise.
- Sur le Smirtom, les besoins de financement devraient absorber assez rapidement l'excédent de recette ; dès lors, les taux proposés pour la TEOM sont inchangés.

Produit Gemapi

- Inchangé, car les partenaires n'ont pas annoncé de modification de leurs besoins de financement.

Droit des sols :

- Le budget de fonctionnement devrait être présenté avec une forte augmentation du service urbanisme à 199 000 € contre 125 000 € l'an dernier.
- Mais cette estimation intègre tout à la fois :
  - une nouvelle agent embauchée pour 6 mois (pour couvrir un congé maternité)

- les salaires de l'agent en congés maternité, remboursés par ailleurs en recette pour 15 000 €
- un usage estimé très haut du cabinet VIDAL pendant la période de restructuration (la réalité devrait se situer environ 20 000 € plus bas)
- la maintenance et l'hébergement de la solution logicielle pour 7 000 € qui restera une dépense pérenne.

Parkings des gares

- La SNCF réclame à la CCSI un montant très important pour l'usage public des parkings des gares, conformément à la convention, avec antériorité depuis 2017. Ce sujet est à suivre, comme cela a été débattu en Conseil des Maires, mais l'inscription budgétaire pour 2020 est incontournable.

## OBSERVATIONS

Sur les ordures ménagères :

- Isabelle MEZIERES se félicite de la baisse de la TEOM et rappelle qu'il s'agit d'une demande de son équipe et notamment de Jean-Pierre OBERTI.
- Daniel DESFOUX demande que la question des bennes à déchets végétaux d'Ennery soit réexaminée.

Sur Gemapi :

- Bruno HUISMAN demande qu'à l'avenir, après la phase de mise en place de la nouvelle organisation découlant de la loi Gemapi, les compétences soient mieux précisées.
- Isabelle MEZIERES renchérit en demandant que l'on ne paie pas deux fois le même service, soulignant que sur la maîtrise des ruissellement, la répartition des rôles n'est pas claire.
- Jean-Pierre BEQUET suggère une rencontre des futurs élus de la CCSI avec le Président de l'Entente Oise-Aisne, Gérard SEIMBILLE.

Sur le développement économique :

- Gérard LEROUX souligne que la Communauté a vraiment besoin de se faire épauler par l'équipe conseil.
- Le Président confirme ce point de vue en précisant que le rôle de cette équipe est majeur dans l'application de la Charte de la ZAC des Portes du Vexin et en soulignant que c'est un déterminant essentiel de la qualité reconnue de cette zone d'activités.
- Gérard LEROUX rappelle les deux opérations engagées en investissement : les ateliers et le tiers lieu (télétravail, coworking, bureaux, salles de réunion). Il confirme l'intérêt de contracter un emprunt pour la réalisation du lot 7.
- Le Président estime que ce bâtiment pourra devenir le siège de la CCSI, tout en conservant ses autres fonctions.
- Christophe MEZIERES demande que l'on commence à réfléchir aux baux pour les ateliers.

Sur le tourisme :

- Isabelle MEZIERES rappelle les multiples problèmes rencontrés : la difficile réfection de l'embarcadère, les relations fructueuses, mais compliquées avec la Région et le Département, l'échec de la nouvelle scénographie du château (dont le nombre de visiteurs est passé de 70 000 à 35 000), ce qui est dramatique pour Auvers...
- Le Président considère que ces difficultés, bien réelles, ne doivent pas, pour autant, masquer le potentiel énorme que représente le tourisme sur Auvers au moment où la Région commence à ne plus savoir comment gérer l'afflux de touristes. Il souligne, à cet égard et en dépit des difficultés financières, l'intérêt d'investir dans l'informatique pour

mieux gérer les demandes et maintenir la dynamique de ce secteur (dans une année qui s'annonce difficile).

- Isabelle MEZIERES, dans le même esprit, souhaite un plus grand engagement de la Région.

Sur les mobilités :

- Jean-Pierre BEQUET souhaite le développement des circulations douces (au-delà de la boucle) et notamment la déclinaison locale du plan vélo (trajets sécurisés, stationnements abrités, accès aux centres de loisirs...).
- Il souhaite que les parkings des gares, dont l'intérêt communautaire est évident, restent gratuits (avec des parkings à vélos sécurisés).

Sur la Communication :

- Jean-Pierre BEQUET insiste à nouveau sur la nécessité d'une meilleure communication à destination du public sur les actions de la Communauté.